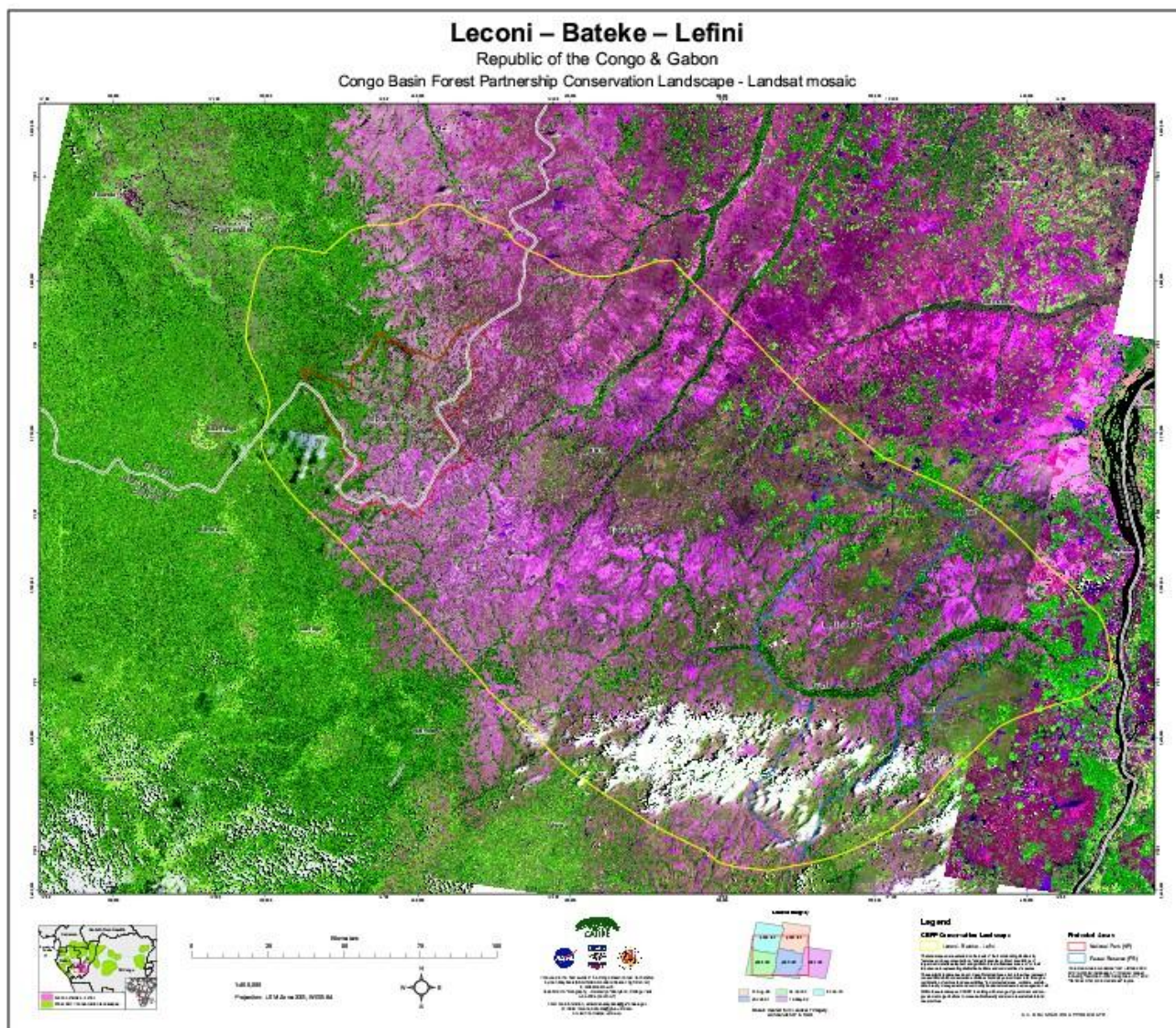


PROJET PLATEAUX BATEKE



RAPPORT SYNTHESE D'ACTIVITES *Septembre 2005 - Septembre 2006*

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
1 PERSONNEL	3
1.1 Situation du personnel	3
1.1.1 Arrivée	3
1.1.2 Départ	3
1.2 Formation	4
2 INFRASTRUCTURES	4
2.1 Logistique	4
3 APPUI DU GOUVERNEMENT	5
4 LE SITE	5
4.1 Les menaces	5
4.1.1 Menaces directes	5
4.1.2 Menaces indirectes	5
5 ACTIVITES MENEES	6
5.1 Ecologie	6
5.1.1 Présence des grands mammifères	6
5.1.2 Répartition des indices entre la forêt et la savane	7
5.1.3 Taux de rencontre	7
5.1.3.1 Synthèse du taux de rencontre	8
5.1.3.2 Statistique des indices observés par espèce et par bloc de sondage	9
5.2 Présence humaine	11
5.2.1 Dans la réserve	12
5.2.1.1 Statistiques sur les indices de présence humaine	12
5.2.1.2 Taux de rencontre des indices de présence humaine	12
5.2.2 Etude sur les feux de savane	13
6 VOLET SOCIAL	13
6.1 Principales ethnies	13
6.2 Socio économie	14
6.2.1 Les potentialités touristiques	15
6.3 Utilisation des terres	16
7 GOUVERNANCE EN MATIERE DE GESTION CONCERTEE	18
7.1 Points forts de la réunion	18
7.2 Création de l'aire protégée	19
7.3 Sensibilisation et éducation	20
CONCLUSION	20

INTRODUCTION

Le projet Plateau Batéké mène ses activités dans le Landscape (paysage) qui porte le même nom. Ce landscape couvre trois pays, le Gabon, la République du Congo et la République Démocratique du Congo, pour une superficie de 6 millions d'hectares.

Mais dans le cadre du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, les activités sont concentrées sur une zone prioritaire de 35,350 km² comprenant la partie Ouest de la Réserve de la Léfini, la zone comprise entre les districts de Bambama-Zanaga et Lékana au Congo ainsi que le Parc National des Plateaux Batéké (PNPB) au Gabon.

Les activités de terrain qui ont démarré depuis le premier trimestre de l'année 2004, portent essentiellement sur l'étude de faisabilité en vue de la création d'une aire protégée entre les districts de Lekana, Zanaga et Bambama. Concernant la partie nord-ouest de la réserve de la Léfini, le projet focalise son action sur des enquêtes socioéconomiques et écologiques et le finage villageois afin d'envisager la possibilité de redéfinir les limites de ladite réserve.

La première phase du projet a pris fin en septembre 2006. Aussi, est-il que dans le cadre de la poursuite de ses activités, le projet vient d'obtenir une deuxième phase de financement pour 5 ans.

Le présent rapport fait donc le point des différentes activités menées par le projet de septembre 2005 à septembre 2006.

I PERSONNEL

Au total 13 agents, repartis comme suit :

- Directeur du projet (WCS) : 1
- Directeur Homologue (MEFE) : 1
- Chercheur Socio économiste : 1
- Chercheurs écologiques : 2
- Assistants de recherche : 3
- Chauffeur : 1
- Gardiens : 4

1.1 Situation du personnel

1.1.1 Arrivées

Le projet a enregistré courant premier trimestre, l'arrivée de quatre nouveaux agents. Il s'agit de :

- **NDOUMBA Laurent**, Assistant à la recherche (Bushmeat) ;
- **MIERE Jean Gaspard**, Assistant à la recherche (Bushmeat) ;
- **TSIBA MOUKASSA Pierre Claise**, Assistant à la recherche (bushmeat) ;

- **MBEDI Gabriel**, Gardien.
- **MAMPOUYA Vincent**, Chauffeur.

1.1.2. *Départ*

Deux (2) départs ont été enregistrés.

Il s'agit de :

- Docteur **Norbert GAMI**, Directeur de Projet WCS ;
- **OSSOUNGOU Philippe**, Chauffeur.

Ces départs ont été motivés pour des raisons suivantes : Le Docteur GAMI n'a plus voulu renouvelé son contrat qui est arrivé à terme au mois de juin 2006. Le chauffeur par contre a déposé sa démission au mois de mars pour des raisons de santé.

1.2. **Formation**

- Une formation sur le bushmeat (viande de brousse) a été donnée à tout le personnel cadre du programme Plateau Batéké. Cette formation a eu lieu courant le mois de février à Zanaga. A l'issue de celle-ci, une étude sur le commerce, la consommation et la circulation de la viande de brousse a été lancée à Zanaga (village Ogooué) et à Lekana (village Impini).
- Monsieur **IKAMBA NKULU Clément**, chercheur écologiste a bénéficié d'une bourse de formation de neuf mois à l'université d'Oxford en Grande Bretagne.
- Monsieur **TSOUMOU Apollinaire**, chercheur socio économiste a suivi deux formations au Lac Télé dont une sur l'harmonisation des enquêtes socio économistes et l'autre sur les techniques d'animation relative à l'éducation environnementale.

II INFRASTRUCTURES

Le projet dispose désormais de deux bases. Une à Lekana et une autre à Zanaga. Ces deux bases ont subit des profondes réfections mais, leur équipement en mobilier pose encore quelques problèmes en occurrence, la base de Zanaga qui, jusqu'à ce jour demeure sous équipée.

2.1 Logistique : Le projet dispose de :

- 1 véhicule de marque Toyota HZJ station Wagon ;
- 3 groupes électrogènes ;
- 1 moto tout terrain de marque TOYO ;
- 1 moto pompe ;
- 1 copieur de marque canon ;
- 5 VTT ;
- 2 imprimantes ;
- 5 ordinateurs portables ;
- 2 radiophonies
- du matériel technique et scientifique ;
- du matériel de camping ;

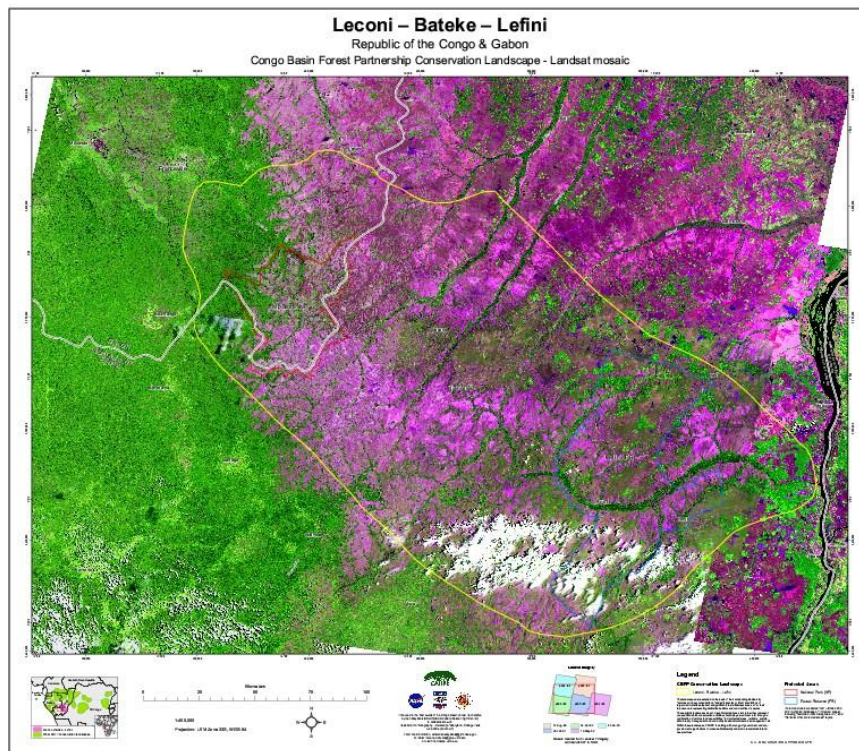
- etc.

III APPUI DU GOUVERNEMENT

Cet appui s'est traduit par l'implication de l'administration forestière à travers la Direction de la Faune et des Aires Protégées, la Direction des Etudes et Planification, les Directions départementales de l'Economie Forestière de la Lékoumou et des Plateaux, les Sous-préfectures de Lékana, de Zanaga et de Bambama. Cet appui a porté essentiellement sur l'encadrement, les missions de support de la part des différentes administrations et par l'affectation des divers équipements au projet. En effet, le projet a reçu du Ministère de l'Economie Forestière:

- 1 Ordinateur portable,
- 1 moto tout terrain,
- 1 groupe électrogène,
- 1 moto pompe,
- 1 copieur,
- 3 jumelles,
- des boussoles,
- du matériel technique et scientifique.

IV : LE SITE



Le Landscape Plateaux Batéké

4.1 Les menaces qui pèsent sur les ressources

4.1.1 Menaces directes

- Densité de la population très élevée en périphérie de la réserve de la Lefini ;
- Pauvreté sévissant dans la plupart des villages des trois districts ;
- Forte dépendance de la viande de gibier pour les populations locales en particulier des districts de Bambama et de Zanaga ;
- Commerce transfrontalier de la viande de brousse dans le district de Bambama (existence d'un marché hebdomadaire à Simonbondo à la frontière Congo-Gabon);
- Braconnage transfrontalier dans les districts de Bambama et de Lékana;
- Exploitation forestière dans la zone de Bambama Zanaga si celle-ci est ouverte.
- Chasse commerciale pour alimenter les grandes villes (Franceville, Brazzaville etc.)
- Feux de brousse anthropiques trop fréquents
- Déforestation dans les zones périphériques des centres urbains ;
- Agriculture itinérante sur brûlis.

4.1.2 Menaces indirectes

- Faibles capacités de gestion des aires protégées : ressources humaines, financières, infrastructures, équipements très insuffisants ;
- Absence d'alternatives à l'approvisionnement des protéines animales notamment en viande de gibier ;
- Absence d'une politique d'incitation de la population locale aux initiatives locales de développement.

V ACTIVITES MENEES

5.1 Ecologie

Un sondage écologique vient d'être fait dans la réserve de la Lefini. La réserve est essentiellement recouverte des savanes parsemées de lambeaux forestiers, de forêts-galeries et d'îlots forestiers sur versants et bordures des plateaux.

Deux types de végétation sont dominants à savoir: la savane et la forêt mixte fermée.

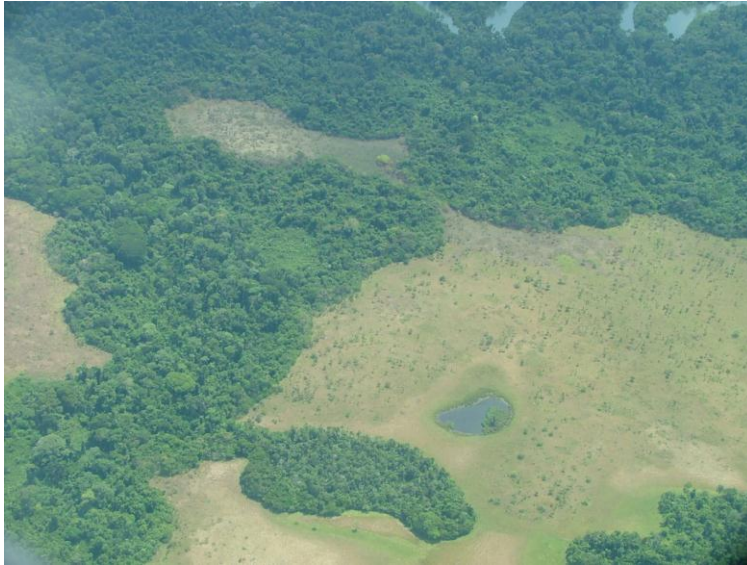


Photo 1 : Mosaïque forêt savane Réserve de la Lefini

5.1.1 Présence des grands mammifères

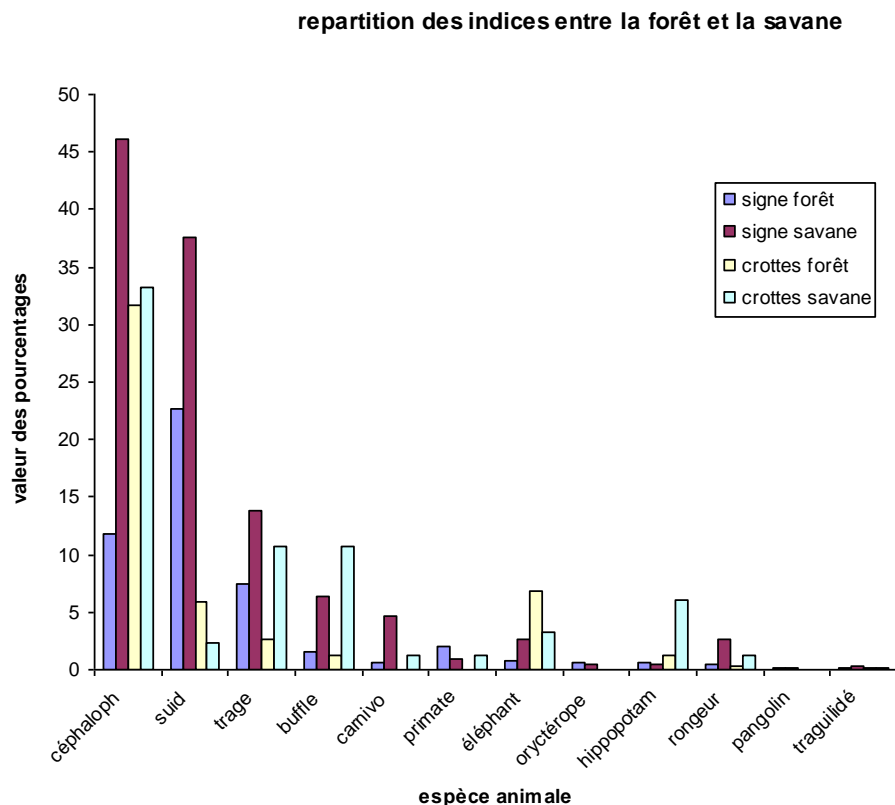
Ce sondage écologique qui s'est déroulé dans six (6) blocs sur une distance de 713,24 km a conduit au recensement de 26 espèces de mammifères regroupés en 14 familles et classées en 7 Ordres. La famille de Bovidea est la mieux représentée avec 9 espèces. Parmi ces espèces, il est important de signaler la présence des mammifères comme l'éléphant de forêt, le buffle de forêt, le Céphalophe de Grimm et le léopard qui sont parmi les espèces intégralement ou partiellement protégées au Congo.

- L'ordre des Artiodactyles est le mieux représenté avec 4 familles : Bovidae (9 espèces), Hippopotamidae, Suidae et Tragulidae. Ces 3 dernières familles sont représentées chacune par une espèce.
- L'Ordre des Primates est représenté par 2 familles (Pongidae ; 1 espèce et Cercopithecidae; 3 espèces).
- L'Ordre des Carnivores est représenté par 4 familles (Viveridae ; 2 espèces, Mustelidae, Canidae et Felidae représentée chacune par une espèce).
- L'ordre des Rongeurs est représenté par 2 familles (Hystricidae et Thryonomidae représentée chacune par 1 espèce).
- Les trois autres Ordres : Tubulidentés, Pholidotes et Proboscidiens sont représentés chacun par une famille et ne compte qu'une espèce (Orycteropidae, Manidae et Elephantidae).

5.1.2 Répartition des indices entre la forêt et la savane

Le grand pourcentage d'indice a été observé en savane en occurrence pour les familles des Cephalophinae, des Suidae et Tragelaphinae pour lesquelles un nombre important d'indices de présence a été collecté.

Figure 1 : Répartition des indices entre la forêt et la savane



5.1.3. Taux de rencontre

Il a été établi un ratio entre le nombre d'indices observés pour chaque espèce animale par bloc et la distance couvert dans celui-ci.

5.1.3.1 Synthèse du taux de rencontre par espèce et par bloc.

Espèce	Bloc	A	B	C	D	E	F	Total
	Distance (km)		142,02	95,73	81,53	112,00	190,91	91,05
Eléphant	Nombre	164	34	0	0	0	0	198
	Moyenne du TR	1,29	0,32	0,00	0,00	0,00	0,00	
	intervalle de confiance	0,74	0,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
Céphalophe. à dos jaune	Nombre	115	177	165	249	245	22	974
	Moyenne du TR	0,91	1,64	1,83	1,90	1,17	0,21	
	intervalle de confiance	0,18	0,44	0,39	0,38	0,26	0,16	

Potamochère	Nombre	106	222	174	197	180	9	888
	Moyenne du TR	0,83	2,06	1,93	1,51	0,86	0,09	
	intervalle de confiance	0,21	0,49	0,52	0,61	0,20	0,07	
Buffle	Nombre	81	7	19	38	62	0	208
	Moyenne du TR	0,64	0,07	0,21	0,29	0,30	0,00	
	intervalle de confiance	0,25	0,05	0,15	0,14	0,11	0,00	
Céphalophe à front noir ou céphalophe .Rouge	Nombre	35	13	7	9	57	16	136
	Moyenne du TR	0,27	0,12	0,08	0,07	0,27	0,15	
	intervalle de confiance	0,16	0,09	0,09	0,07	0,11	0,17	
Céphalophe Bleu	Nombre	33	0	3	11	0	0	48
	Moyenne du TR	0,26	0,00	0,03	0,09	0,00	0,00	
	intervalle de confiance	0,22	0,00	0,04	0,08	0,00	0,00	
Céphalophe de .Grimm	Nombre	22	15	71	110	219	75	512
	Moyenne du TR	0,18	0,14	0,78	0,84	1,05	0,70	
	intervalle de confiance	0,07	0,08	0,22	0,22	0,26	0,28	
Guib	Nombre	22	48	43	38	113	73	336
	Moyenne du TR	0,17	0,44	0,47	0,29	0,54	0,68	
	intervalle de confiance	0,08	0,15	0,17	0,12	0,18	0,23	
Sitatunga	Nombre	13	13	4	15	84	49	179
	Moyenne du TR	0,11	0,12	0,05	0,12	0,40	0,46	
	intervalle de confiance	0,06	0,08	0,06	0,11	0,17	0,24	
Hippopotame	Nombre	13	0	0	2	1	14	29
	Moyenne du TR	0,10	0,00	0,00	0,01	0,00	0,14	
	intervalle de confiance	0,10	0,00	0,00	0,02	0,01	0,09	
Carnivore	Nombre	10	3	12	32	78	28	163
	Moyenne du TR	0,08	0,03	0,14	0,24	0,37	0,26	
	intervalle de confiance	0,05	0,04	0,09	0,10	0,11	0,10	
singe	Nombre	5	8	0	9	31	3	55
	Moyenne du TR	0,04	0,07	0,00	0,07	0,15	0,03	
	intervalle de	0,03	0,06	0,00	0,05	0,06	0,04	

	confiance							
Oryctérope	Nombre	1	4	0	6	14	0	24
	Moyenne du TR	0,01	0,04	0,00	0,04	0,06	0,00	
	intervalle de confiance	0,02	0,04	0,00	0,04	0,04	0,00	
Rongeur	Nombre	0	0	5	20	1	0	26
	Moyenne du TR	0,00	0,00	0,06	0,16	0,01	0,00	
	intervalle de confiance	0,00	0,00	0,09	0,14	0,01	0,00	
Pangolin	Nombre	0	0	0	0	3	0	3
	Moyenne du TR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	
	intervalle de confiance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01	0,00	

La plupart des espèces ont des taux de rencontre très faible. Il ressort que des 16 groupes de mammifères considérés, seuls 6 ont quelques données qui dans au moins 2 observations sur les 6 dépassent le seuil de 0,5 indices/km.

5.1.3.2 Statistiques des indices observés par espèce et par bloc de sondage

Noms commun et scientifique	Type d'indice	Blocs						Total
		A	B	C	D	E	F	
Athérure (<i>Atherurus africanus</i>)	Crotte				1			1
	Empreinte				7			7
	Piste			3	7			10
Total : Athérure (<i>Atherurus africanus</i>)				3	15			18
Chacal (<i>Canis spp.</i>)	Autre				2	8		10
	Empreinte			1	8	28	9	46
Total Chacal				1	10	36	9	56
Céphalophe de Peters (<i>Cephalophus callipygus</i>)	Crotte	10				2		12
	empreinte					43	11	54
Total : Céphalophe de Peters		10				45	11	66
Céphalophe à bande dorsale noire (<i>Cephalophus dorsalis</i>)	Autre				1			1
	Crotte	5	2	3	4			14
	empreinte		2	3	2			7
Total : Céphalophe à bande dorsale noire		5	4	6	7			22
Céphalophe bleu (<i>Cephalophus monticola</i>)	Crotte	35		1	3			39
	empreinte	1		2	5			8
Total : Céphalophe bleu		36		3	8			47
Céphalophe à front noir	Crotte	1						1

<i>(Cephalophus nigrifrons)</i>	empreinte					1		1
Total : Céphalophe à front noir		1				1		2
Céphalophe à dos jaune <i>(Cephalophus silvicultor)</i>	Carcasse	1	1					2
	Crotte	24	9	4	5	7	1	50
	empreinte	105	130	144	203	206	14	802
Total : Céphalophe à dos jaune		130	140	148	208	213	15	854
Moustac (<i>Cercopithecus cephus</i>)	vocalisation	3	5		2	6	1	17
Total : Moustac		3	5		2	6	1	17
Cercopithèque de Brazza <i>(cercopithecus neglectus)</i>	vocalisation				1			1
Total : Cercopithèque de Brazza					1			1
civette (<i>Civettictis civetta</i>)	Crotte	1						1
	empreinte	7	2	9	14	20	12	64
Total : Civette		8	2	9	14	20	12	65
CR	Crotte	17	1					18
	empreinte	1	3					4
Total CR		18	4					22
Genette commune (<i>Genetta genetta</i>)	empreinte					1	1	2
Total : Genette						1	1	2
Hippopotame (<i>Hippopotamus amphibius</i>)	Autre	1						1
	Crotte	6					3	9
	empreinte	3					6	9
	Piste	4				1	4	9
Total Hippopotame		14				1	13	28
Chevrotain aquatique <i>(Hyemoschus aquaticus)</i>	Crotte		1					1
	empreinte		2					2
Total : Chevrotain aquatique			3					3
Eléphant de forêt (<i>Loxodonta africana cyclotis</i>)	Autre	8	2					10
	Crotte	199	22					221
	empreinte	5	6					11
	Piste		6					6
Total : Eléphant de forêt		212	36					248
Loutre à cou tacheté (<i>Lutra maculicollis</i>)								1
	empreinte						1	
Total : Loutre à cou tacheté							1	1
Pangolin (<i>Manis sp</i>)	empreinte					3		3
Total : Pangolin						3		3
Oryctérope (<i>Orycteropus afer</i>)	Autre	2	3		2	11		18
	empreinte				2	1		3
Total Oryctérope		2	3		4	12		21
Panthère (<i>Panthera pardus</i>)	empreinte					2		2
Total : Panthère						2		2
Potamochère (<i>Potamochoerus porcus</i>)	Autre	11	11		1	33		56
	Crotte	9	11	1	3	2		26
	empreinte	61	145	136	125	80	8	555
	Piste	30	28	13	23	35		129
	vocalisation	1		1				2

Total : potamochère		112	195	151	152	150	8	768
Céphalophe de Grimm (<i>Sylvicapra grimmia</i>)	Carcasse	1						1
	Crotte	1	1		1	1		4
	empreinte	19	13	65	91	178	58	424
total : céphalophe de Grimm		21	14	65	92	179	58	429
Buffle nain (<i>Syncerus caffer nanus</i>)	Autre	1						1
	Carcasse	1				1		2
	Crotte	10			1	2		13
	empreinte	64	7	18	26	37		152
	Piste	4		2	6	13		25
Total : buffle nain		80	7	20	33	53		193
Sitatunga (<i>Tragelaphus spekei</i>)	Autre	1				2	1	4
	Carcasse	1						1
	Crotte	5	3		1	6	1	16
	empreinte	4	8	3	11	65	40	131
Total :Sitatunga		11	11	3	12	73	42	152
Guib harnaché (<i>Tragelaphus scriptus</i>)	Crotte	1	1			1		3
	empreinte	21	40	40	30	93	55	279
Total : Guib harnaché		22	41	40	30	94	55	282
Aulacode (<i>Thryonomys swinderianus</i>)	Crotte					1		1
Total : Aulacode						1		1
Total		685	465	449	588	881	206	3312

5.2 Présence humaine :

Les habitants de la zone pratiquent essentiellement l'agriculture, la cueillette, la pêche et la chasse. La pression humaine liée à l'agriculture croît de manière exponentielle à cause des superficies affectées à cette activité en raison de l'introduction du tracteur dans les moyens de production. Toutefois, le mode de production dominant demeure la culture itinérante sur brûlis dont les effets secondaires exposent la végétation de la réserve aux feux de brousse incontrôlés. La pression du braconnage est importante, et est favorisée entre autres par la prolifération d'armes de tout genre, la faiblesse du dispositif de surveillance et surtout la proximité de la ville de Brazzaville qui, constitue un marché très porteur.

5.2.1 Dans la réserve

A l'intérieur de la réserve, les indices de présence humaine ont été observés dans tous les six blocs sondés. Cependant, le taux de rencontre de ces derniers qui peut s'interpréter comme la densité des indices par kilomètre de piste parcouru est faible. Dans la plupart des blocs, celui-ci avoisine et ne dépasse rarement les 0,50 indices/km. Il ne s'approche de 1 indice/km que dans deux blocs.

5.2.1.1 Statistiques sur les indices de présence humaine

signes	Blocs						Total
	A	B	C	D	E	F	
autres	3	2	1			3	9

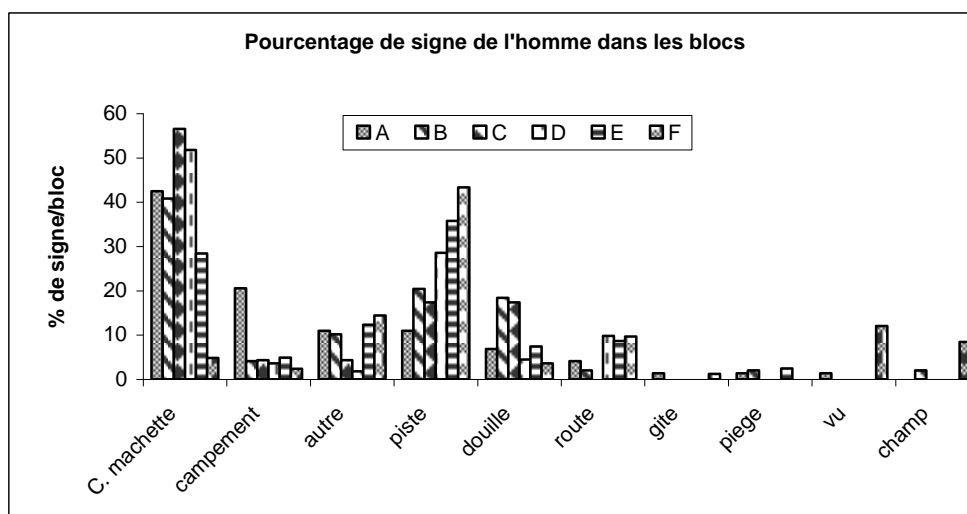
campements	15	2	1	5	4	2	29
champs		1				7	8
coup de feu	1	2					3
coupe de machette	30	20	13	58	23	4	148
douilles	5	9	4	5	6	3	32
empreintes				2	7	7	16
feux	4	1			3	2	10
gîtes	1					1	2
mirador	1						1
pièges	1	1			2		4
pistes	7	10	4	43	36	46	117
routes	3	1		11	7	8	30
Total	71	49	23	113	81	73	410

5.2.1.2 Taux de rencontre des indices de présence humaine

Espèce	Bloc	A	B	C	D	E	F	Total
	Distance (km)	142,02	95,73	81,53	112,00	190,91	91,05	713,24
Homme	Nombre	69	55	29	130	97	99	478
	Moyenne du TR	0,55	0,51	0,32	0,99	0,46	0,92	
	intervalle de confiance	0,15	0,19	0,22	0,28	0,14	0,30	

Le braconnage, les feux et le développement des réseaux routiers paraissent comme les principales menaces pour les animaux dans la zone.

Les nombreux indices de présence collectés au cours du sondage paraissent confirmer ce constat. Les traces les plus rencontrées ont été les douilles de cartouche de chasse, les plantations de manioc et autres spéculations, les carcasses d'animaux prises dans des pièges fabriqués à l'aide de câble métallique.



Graphique 2 : Pourcentage de signe de l'homme dans les blocs.

5.2.2 Etude sur les Feux de savane

Une botaniste travaille depuis longtemps sur la végétation du Parc National des Plateaux Batéké du Gabon, elle lancera bientôt une étude sur les feux de savane. Ce travail est intéressant parce qu'il contient un aspect sur les perceptions socioculturelles du feu chez les Batéké.

Pour mémoire, les Téké brûlent presque quotidiennement les feux dans les savanes pour des raisons que seuls eux-mêmes connaissent. Pour cela, cette botaniste travaillera partiellement avec le projet Plateaux Batéké Congo.

Ce qui est intéressant, c'est que son travail est basé sur les données (coordonnées GPS) que les satellites lui fournissent en temps réel. Ces données sont transmises au projet par courrier électronique à chaque fois que des grands feux sont localisés. Notons que pour la plupart des cas, ces feux sont allumés par les braconniers à la recherche du gibier.

VI VOLET SOCIAL

6.1 Principales ethnies:

Les principales ethnies représentées sont: Téké-Kukuya, Téké Kali (Lékana-Congo), Téké Lali, Obamba, Ndassa, Babongo « autochtones » (Zanaga - Bambama - Congo) ; Dziku, Boma (Lefini - Congo) ; Teke ; Obamba (Léconi, Boumongo - Gabon)

6.2 Socio économie

Des enquêtes socioéconomiques ont été menées dans **trois districts (Lékana, Zanaga et Bambama)** et axes prioritaires pour lesquels aucune information socio-économique fiable n'était disponible.

Il s'agit des axes suivants :

1. Vallée de la Lékéti (Lékana) et Villages Kukuya dans la grande périphérie de la rivière Lékéti.
2. Obili - Ingoumina - Zanaga -Moukila (Zanaga) et Missassa-Bambama - Simonbondo (Bambama).

Au total 16 villages et 7 quartiers de Zanaga et Bambama ont été enquêtés soit une population d'environ 10.117 habitants (recensement Sous-préfecture, 2004).

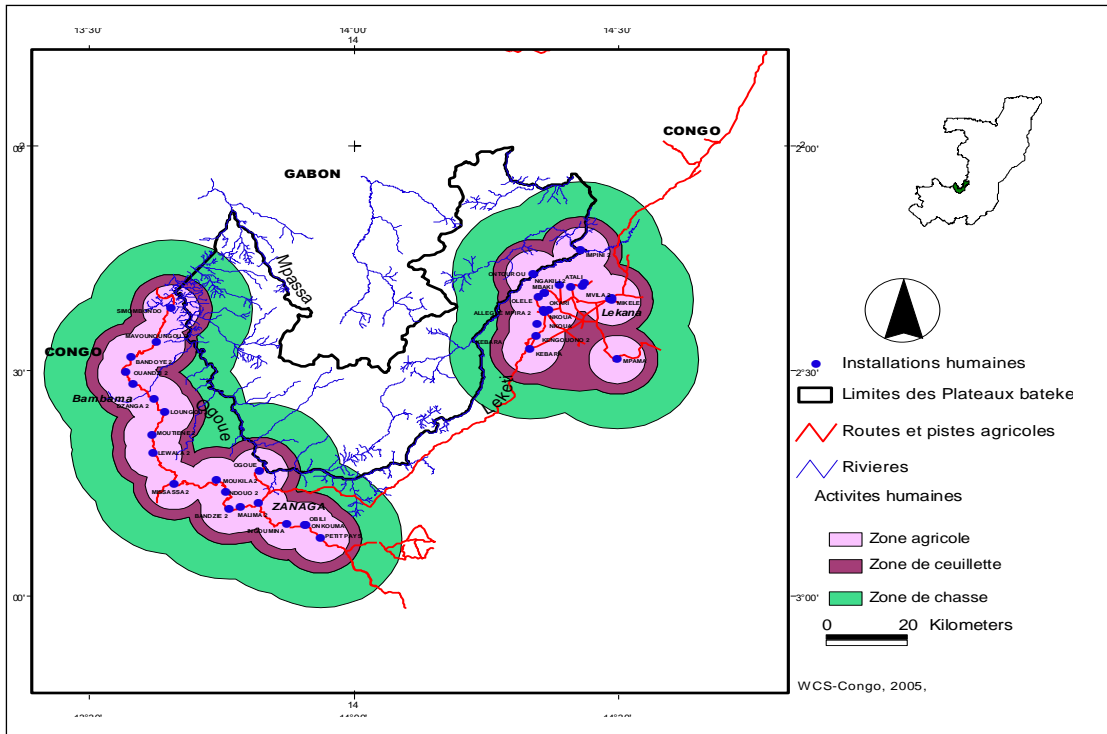
- Dans le district de Lékana 32 villages ont été touchés par l'étude dont 27 font partie de la grande périphérie de la future aire protégée soit environ 7.000 personnes. Cette démographie n'influence nullement la zone de la future aire protégée, car les deux grandes rivières sont un obstacle naturel pour les Téké qui ne pratiquent aucune activité agricole au delà.
- Les données sur la démographie ont été collectées auprès des Sous-préfectures. Toutefois, un recensement détaillé a eu lieu dans 2 villages cibles: Impini et Ontourou

(Lékana). La démographie, les activités économiques et l'existence des infrastructures socio-économiques sont très inégales dans les trois districts de la zone du projet.

- Les axes Obili-Ingoumina-Zanaga-Moukila (Zanaga) et Missassa-Bambama-Simonbondo (Bambama) ont pour activité principale génératrice de revenus la **chasse**. On note une faible activité agricole due à la mauvaise commercialisation de la banane, du manioc et autres produits de cueillette. Les routes de la zone sont le plus souvent en mauvais état.
- Les villages de **Lékana** sont voués à l'**activité agricole** par la vente de la pomme de terre, haricot, arachide sur Brazzaville. Les paysans ont des revenus complémentaires avec la vente saisonnière des fruits tels que: Safou (*Dacryodes edulis*), avocat (*Persea americana*).
 - o En ce qui concerne les distances de pénétration en forêt ou en savane pour les activités agricoles ou de cueillette, elles se déroulent dans un rayon de 10 km au maximum autour du village.
 - o La chasse par contre se déroule dans un rayon d'environ 20 km. Il est à nuancer que pour les villages Impini et Ontourou (Lékana), elle se fait à moins de 10 km dans la zone des rivières Djalinké et Lékéti.

Ce constat est aussi valable pour les villages des districts de Zanaga et Bambama en matière de chasse de subsistance car, la plupart des chasseurs traversent rarement la rivière Ogooué. Mais, les braconniers, spécialistes de la chasse commerciale vont chasser jusqu'au parc national des plateaux Batéké du Gabon.

Figure 1 : le finage villageois



Les finages villageois sont situés pratiquement en dehors de la zone proposée, exceptés pour quelques villages comme l'Ogooué et Simonbondo dont les habitants traversent la rivière pour des activités ponctuelles de cueillette et de chasse.

6.2.1 Les activités économiques de base

Les potentialités sur le tourisme culturel existent dans les trois districts qui gardent encore quelques vestiges de la culture Téké. Ainsi, on trouve encore : le pont en lianes, fait entièrement avec les matériaux locaux, la danse Dzobi à Zanaga et les souffleurs (Mantsiéme à Lékana lors des grandes cérémonies) en sont les preuves.

Photo 2 et 3 : Pont en liane, Danseur Nzobi, (Zanaga)



Photo 4 : Souffleurs Mantsiéme (Lékana)



La poterie existe dans les villages de Kinkélé. On y trouve encore un fabricant de masques Téké au village Dzanga (Bambama), des tisserands et des forgerons.

6.3 Utilisation des terres avec estimation quantitative des superficies affectées aux différents types d'utilisation.

Il n'existe pas encore d'estimations quantitatives à l'échelle de tout le landscape.

Une étude sur l'usage des ressources naturelles dans la zone périphérique Nord du Parc National gabonais est en cours et quelques résultats provisoires sont disponibles :

- Espace utilisé pour les champs et jachères : 8 ha, pour 6 villages cumulés.
- Espace exploité pour la chasse quotidienne : environ 800 ha pour 6 villages cumulés.
- Espace maximum exploité dans l'année : environ 1.200 ha (inclus les longues chasses et les déplacements exceptionnels pendant les vacances par exemple), soit environ 1% de la surface disponible autour de ces 6 villages.

Si on peut plus ou moins extrapoler ces résultats aux zones de « collines » (savanes sur sable, faibles densités humaines et rares voies de communication en voiture), il n'en est pas du tout de même avec les « plateaux » congolais (exemple du plateau koukouya) où la densité humaine est nettement supérieure.

Une **étude sur les terroirs villageois** a démarré au mois de septembre. Elle concerne dans un premier temps les districts de Bambama et de Zanaga. En effet, il s'agira de cartographier les différents terroirs villageois dans les villages périphériques à la future aire protégée. Ce travail permettra d'établir un bon plan d'affectation des terres pour un zonage encourageant une utilisation durable des ressources naturelles.



Photo 5 : Description des limites potentielles des terroirs (village Ogooué)

L'enquête a concerné dans un premier temps cinq villages proches et situés en bordure de la future aire protégée notamment ceux alignés le long de l'axe Obili-Zanaga (Petit Pays, Obili, Olouo, Onkouma) et le village Ogooué.

Résultats préliminaires de l'enquête

- Les zones des champs s'étendent dans tous les villages autour d'un rayon de 0 à 10 km. L'éloignement des champs est dû au fait de l'appauvrissement des sols proches du village et toutes les activités des champs se déroulent avant la rivière Ogooué.
- Si les activités de cueillette quant à elles se déroulent essentiellement autour des zones des champs pour l'autoconsommation, celles-ci se prolongent cependant autour et au delà de la rivière Ogooué pour des fins commerciales notamment en ce qui concerne la cueillette du Koko (*Gnetum africanum*). Ceci concerne essentiellement les villages Ogooué et Olouo.
- Quant à la pêche, celle-ci se pratique d'abord le long des cours d'eau situés aux alentours des villages mais aussi le long de la rivière Ogooué pour certains villages.
- La chasse quant à elle demeure la seule activité qui se pratique jusqu'au delà de la rivière Ogooué avec une assez grande utilisation spatiale pour le cas spécifique du village Ogooué. Le village Olouo quant à lui concentre l'essentiel de ses activités de chasse entre le confluent des rivières Ntsiele-Lébani, sources du fleuve Ogooué. Ceci tient à l'abondance du gibier dans les forêts les plus éloignées des villages. La zone identifiée au delà de la rivière Ogooué est celle qui s'étend des sources de l'Ogooué (zone Ntsiele- Lébani) jusqu'à la rivière Mouholo (en aval vers le district de Bambama).
- Il est aussi apparu au cours des causeries dans certains villages, un manque de connaissance visible des limites réelles des différents terroirs villageois.
- Les populations marquent toujours leur adhésion à la création de l'aire protégée dont elles affirment comprendre la nécessité et l'intérêt de celle-ci pour elles.
- Un engouement pour la création de l'aire protégée se manifeste toujours dans la grande majorité de la population qui attend avec impatience la création de celle-ci.
- L'utilisation des espaces tient d'une part à la fertilité des sols (agriculture) et surtout à l'héritage ancestral (agriculture, cueillette, pêche et chasse)

Conflits potentiels :

- Si sur le plan de l'utilisation de l'espace agricole, il ne se pose pour le moment aucun problème, il est à craindre que l'usage à des fins commerciales des produits de la cueillette ne conduise à des conflits des terroirs avec l'évolution démographique d'une part et d'autre part l'inévitable rétrécissement de l'espace d'activités villageoises conséquent à la création de l'aire protégée pour le cas du village Ogooué qui concentre de nombreuses activités au delà de la rivière Ogooué.

- Le manque de maîtrise de la délimitation réelle des terroirs villageois pourrait conduire un jour à des conflits des zones d'activités. Ceci, a été évoqué surtout pour des questions de chasse où certains chasseurs du village Olouo affirment détruire les pièges ne leur appartenant pas, pièges découverts dans la zone qu'ils affirment leur appartenir. Ce même aspect a aussi été évoqué par les chasseurs du village Ogooué qui affirment eux aussi parfois détruire les pièges et campements, voler les maniocs de certains chasseurs en provenance d'ailleurs et en violation de leur espace. Ces représailles tiennent d'après eux à la forte pression de chasse imposée par les chasseurs d'ailleurs qui n'observent aucun repos pour tranquilliser les forêts et viennent camper parfois durant de longues périodes pouvant s'étendre jusqu'à deux mois.

VI GOUVERNANCE EN MATIERE DE GESTION CONCERTEE DES RESSOURCES

De manière générale, l'implication des communautés locales n'est encore qu'à ses débuts mais, les premiers signes sont encourageants (haute motivation des villageois pour mettre en place un contrôle villageois de leurs terroirs de chasse). Aussi, la collaboration entre les ONGs d'appui technique (WCS et PPG) et les Ministères en charge des forêts du Congo et du Gabon est franche et, dans l'ensemble, constructive.

Dans le cadre de la collaboration transfrontalière entre le Parc National des Plateaux Batéké Gabon et le projet en vue de la création de l'aire protégée transfrontalière entre le Congo et le Gabon ; des réunions sont régulièrement tenues entre les responsables du Parc National des Plateaux Batéké (Gabon) et du Projet Plateaux Batéké Congo. La dernière en date, a eu lieu courant le mois de mars 2006.



Photo 5 : Réunion de Franceville mars 2006

7.1 Points forts de la réunion

- **Braconnage transfrontalier:** le braconnage continu dans le parc gabonais en particulier dans sa partie sud. La plupart des braconniers viennent du Congo. Des nombreuses pistes ont été découvertes en direction de Zanaga et Bambama par l'équipe de PPG-Gabon qui est l'un des deux attributaires du Parc. En effet, cet attributaire

exécute un vaste programme de lutte antibraconnage dans le parc et surprend de temps en temps des braconniers venant du côté congolais en particulier les ressortissants des districts Zanaga et de Bambama.

Comme recommandations: Il a été décidé de faire impliquer les autorités des deux Etats dans la lutte contre ce braconnage à tous les niveaux. A cet effet, le projet a sollicité auprès de la fondation John Aspinall un appui financier d'un montant de 2.000.000 Fcfa. Cette somme une fois acquise, servira à renforcer le volet bushmeat dans la zone de Bambama où un enquêteur et un assistant seront recrutés dans le village de Simonbondo pour exécuter ce volet.

- **Sondage éléphants** : Il est prévu un sondage et identification des éléphants dans les baies de la zone forestière comprise entre le Congo et le Gabon plus précisément dans la partie sud-ouest du parc Gabonais et au nord des districts de Zanaga et Bambama (zone sondée par notre équipe écologique). Les équipes des deux pays se sont convenues sous réserve de l'avis des autorités administratives compétentes, de faire un sondage mixte qui regroupera les équipes du parc national des Plateaux Batéké Gabon et du Projet Plateaux Batéké Congo. Pour cela, un assistant Gabonais et Congolais suivront une formation de 2 semaines sur les techniques d'identification des éléphants au parc national d'Ivindo au Gabon.

L'équipe Batéké Congo a envisagé pour cette formation, envoyer au Gabon pour une formation d'imprégnation à la méthodologie ; Monsieur Diahouakou Rodrigue, Chercheur écologique.

- **Relations transfrontalières:** Il avait été prévu la tenue d'une réunion des Sous-préfets de Lékana, Zanaga (côté Congo) ; de Boumango et Léconi (côté gabonais) à Franceville. Celle-ci, s'inscrivait dans le cadre des échanges d'expériences dans divers domaines qui les concernaient. Mais suite à l'échec de celle-ci au Gabon pour des raisons indépendantes de leur volonté, les participants ont souhaité avec la proposition des sous préfets, que cette réunion se tienne cette fois-ci au Congo.

Djambala a été choisi pour abriter ladite réunion. Cette rencontre fait suite au processus déjà amorcé en vue de la création de l'aire protégée transfrontalière, réunion tenue à Franceville en mars 2005 à l'issue de laquelle les Directeurs Départementaux de l'Economie forestière des Plateaux et de la Lékoumou côté congolais avaient pris part.

L'objectif de celle-ci, est d'impliquer ces autorités dans les activités des deux sites surtout en matière de lutte antibraconnage et aussi de faciliter le passage des équipes du projet Plateaux Batéké Congo et celles du Parc National des Plateaux Batéké Gabon au niveau des frontières ceci dans le cadre de leurs activités transfrontalières.

7.2 Création de l'aire protégée

Des réunions préliminaires ont été tenues courant les mois de février et mai 2006 dans la presque totalité des villages de Bambama et Zanaga. Ces réunions qui avaient pour but d'obtenir un assentiment auprès des populations sur la création de l'aire protégée ont permis de définir ensemble les limites du futur parc. La zone proposée est celle

située au delà du fleuve Ogooué. A l'issu de ces réunions, le projet a finalement par élaborer un avant projet de décret.



Photo 6 : Discussion avec les autorités locales du Village Mokila)

7.3 Sensibilisation et éducation

Des missions de sensibilisation sont régulièrement effectuées dans les villages et chefs lieu de districts. Ce qui permet de renforcer la visibilité du projet.

La population locale et les autorités politico administratives des départements des Plateaux et de la Lékoumou ne s'opposent nullement à l'idée de création de l'aire protégée. Mais, elles insistent sur la nécessité de les associer dans le processus de création, de classement et de gestion de la future aire protégée.

Toutes ces autorités ont réaffirmé leur adhésion à la création de l'aire protégée. En effet, d'après elles, le Département de la Lékoumou est le seul a ne pas disposé d'aire protégée. A cet effet, elles ont promis appuyer le processus jusqu'à terme.



Photo 7 et 8 : Reunion de sensibilisation au village Ogooué

CONCLUSION

La première phase du projet vient de prendre fin, une autre commence, mais le parc n'a toujours pas été créé. Pour cette deuxième phase, l'accent sera donc mis sur la création de ce parc et à la signature d'un accord entre le Congo et le Gabon en vue de la création d'une aire protégée transfrontalière. Ce qui impliquera le concours des administrations des deux Etats concernées par cette activité. Enfin, la

grande préoccupation du projet sera focalisée vers l'élaboration du plan d'aménagement. Ce qui nécessitera davantage les moyens humains et financiers, ainsi que des équipements nécessaires importants.

Au regard de qui précède, les résultats de cette première phase signalent que l'objectif premier visant la création de l'aire protégée n'a pas été atteint. Mais tout reste encore à faire, car la création d'une aire protégée est un processus long mais rassurant parce qu'il fait toujours intervenir des multiples acteurs à des degrés divers.